



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/1154

Attribution de subventions pour un montant de 6 000 euros pour des projets oeuvrant à la politique de transition écologique

Mission Transition écologique

Rapporteur : M. GODINOT Sylvain

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 OCTOBRE 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 23 SEPTEMBRE 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 19 OCTOBRE 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LÉGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. SOUVESTRE (pouvoir à M. CHEVALIER), Mme FRÉRY (pouvoir à Mme PERRIN), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/1154 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR UN MONTANT DE 6 000 EUROS POUR DES PROJETS OEUVRANT A LA POLITIQUE DE TRANSITION ECOLOGIQUE (MISSION TRANSITION ÉCOLOGIQUE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 septembre 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de mandat, la Ville de Lyon souhaite soutenir des initiatives qui concourent à la sensibilisation, à l'information, à l'éducation et qui accompagnent les engagements et initiatives des citoyens en faveur de la transition écologique. Il vous est proposé de soutenir deux projets qui correspondent à ces objectifs et qui sont portés par des associations : le Festival Agir à Lyon (porté par l'association Anciela) et l'Univershifité (portée par l'association The Shifters).

- Festival Agir à Lyon

L'association Anciela a pour objet de participer à la construction d'une société plus écologique et plus solidaire. Elle organise notamment le festival Agir à Lyon, journée de rencontres pour permettre aux habitants de découvrir différentes manières d'agir pour une société écologique et solidaire. Après une première édition le dimanche 11 octobre 2020, le festival a vocation à s'ancrer comme un rendez-vous annuel dans la région lyonnaise pour donner envie d'agir et permettre à toutes et tous de s'engager à la rentrée

Les objectifs du festival Agir à Lyon sont les suivants :

- Renforcer l'engagement bénévole dans les associations du territoire, en permettant à ceux qui le souhaitent de trouver une association du territoire où s'engager ;
- Faciliter la compréhension des enjeux écologiques et solidaires et donner envie d'agir, à travers une programmation de conférences ;
- Permettre une évolution des modes de vie. A travers des animations pratiques, les participants pourront faire l'expérience de pratiques écologiques à mettre en place dans leur quotidien ;
- Inspirer les Lyonnais à mener leurs propres initiatives et être acteurs de la transition, à travers la présentation d'initiatives portées par une trentaine de citoyens de la région lyonnaise.

Le festival aura lieu dimanche 10 octobre 2021, en partenariat avec la Maison pour tous des Rancy, et dans les locaux de cette dernière. Il vise l'objectif de 1 300 participants.

Pour l'organisation de cet évènement, dont le budget est estimé à 21 532 €, l'association sollicite le soutien de la Ville de Lyon à hauteur de 3 000 €

Compte-tenu de l'intérêt de ce projet pour les Lyonnaises et les Lyonnais, je vous propose d'accorder à l'association Anciela une subvention de 3 000 € pour ce projet Agir à Lyon et d'approuver une convention d'application entre la Ville de Lyon et l'association Anciela.

- L'UniverShifté

The Shift Project est un laboratoire d'idées qui œuvre en faveur d'une économie libérée de la contrainte carbone. Association loi 1901 reconnue d'intérêt général, elle s'appuie sur l'exigence de la rigueur scientifique pour éclairer et influencer le débat sur la transition énergétique en Europe.

Dans le cadre de ses travaux, The Shift Project a initié au deuxième trimestre de l'année 2020 une démarche visant à proposer un plan de transformation de l'économie française (PTEF). Le PTEF vise à proposer une plongée concrète dans une économie qui atteindrait les objectifs de décarbonation de l'économie et sa résilience. L'association souhaite qu'il participe à éclairer utilement le débat sur la transition énergétique et écologique.

En parallèle de l'association The Shift Project, un réseau de bénévoles a été constitué sous la forme d'une association, The Shifters. Les Shifters se consacrent à trois missions :

- soutenir The Shift Project dans ses travaux en mettant ponctuellement à disposition de l'équipe du Shift leur force de travail et/ou leurs compétences ;
- s'informer, débattre et se former sur la décarbonation de l'économie sous ses aspects aussi bien scientifiques que techniques et politiques ;
- diffuser les idées et travaux du Shift dans leurs propres réseaux et développer de nouveaux réseaux dans la décarbonation de l'économie.

Dans le contexte du chantier du PTEF, les Shifters ont décidé d'organiser une consultation qui s'est déroulée entre octobre 2020 et juillet 2021 pour faire connaître le PTEF aux citoyennes et citoyens français mais aussi de les encourager à réfléchir à la société à laquelle ils aspirent et les modifications qu'ils sont prêts à apporter à leurs modes de vie.

Suite à cette démarche The Shifters a souhaité organiser en 2021 une université d'été. Cet événement qui s'appelle pour l'occasion l'UniverShifté propose à ses participants de découvrir les résultats de cette grande consultation et ses répercussions sur le PTEF, élaboré par le Shift Project. Au travers de la présentation des avancées du PTEF et des résultats de la Big Review, les participants à l'université d'été ont l'occasion de se questionner et d'échanger avec des experts sectoriels, industriels et politiques sur les problématiques systémiques auxquelles nous faisons face.

La première édition de l'UniverShifté a lieu les 24, 25 et 26 septembre 2021 au sein de l'INSA Lyon et doit rassembler dans sa partie payante environ 700 Shifters et non-shifters. La partie payante de l'événement donne accès aux présentations, conférences et tables-rondes prévues. L'UniverShifté comporte également un accès libre et gratuit, où de nombreux stands, animations et ateliers destinés au grand public sont accessibles. Sur cette partie gratuite de l'événement, environ 3 000 à 5 000 personnes sont attendues en fonction des contraintes du moment. L'objectif est que cette partie libre d'accès puisse proposer des animations ludiques et récréatives autour du changement climatique et de la décarbonisation de notre économie, à destination des adultes, familles et enfants.

Pour l'organisation de cet événement, dont le budget est estimé à 66 974 €, l'association sollicite le soutien de la Ville de Lyon.

Compte-tenu de l'intérêt de ce projet pour les Lyonnaises et les Lyonnais, je vous propose d'accorder à l'association The Shifters une subvention de 3 000 € pour ce projet.

Vu ladite convention ;

Où l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

DELIBERE

- 1- Une subvention de 3 000 € est allouée à l'association Anciela, pour l'organisation du festival Agir à Lyon et une subvention de 3 000 € est allouée à l'association The Shifters, pour l'organisation de son UniverShité du 24 au 26 septembre 2021 au sein de l'INSA Lyon.
- 2- Les subventions seront versées en une fois.
- 3- La dépense de 6 000 € sera versée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, sur la ligne de crédits 112679, programme Développement durable (DEVDURABLE), opération DDURABLE, nature comptable 65748, fonction 020, chapitre 65.
- 4- La convention d'application susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'association Anciela, est approuvée.
- 5- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.
- 6- En cas de non-respect de la présente délibération et plus spécifiquement, en raison de l'épidémie de Covid-19, la Ville de Lyon pourra suspendre ou diminuer les versements ou demander le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente délibération, en cas de non réalisation de l'action ou de l'évènement. Les associations pourront toutefois bénéficier d'une partie de la subvention correspondant aux frais effectivement décaissés et non reportables pour la préparation de cette action ou évènement.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET